

Initiales de la
présidente

Initiales de la
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 FÉVRIER 2016

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 23 février 2016 à 20 h 15, à la salle Flore laurentienne située au centre administratif de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

COMMISSAIRES :

Mesdames Diane Fournier, Denise Girard, Carole Lavallée et Catherine Pelletier

Messieurs Michel Gervais, Benoît Laganière, Serge Mainville, David Miljour et Alain Riendeau

Formant quorum sous la présidence de Mme Carole Lavallée.

COMMISSAIRE REPRÉSENTANT LES PARENTS :

M. Bruno Marcoux

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Mesdames Aurélie Condrain-Morel, Paule Froment et Myriam Hardy.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Raynald Thibeault, directeur général
M. Anthony Bellini, directeur général adjoint
Mme Sylvie Caron, directrice générale adjointe
M. Daniel Tremblay, directeur général adjoint
Me Marylène Drouin, directrice du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente, Mme Carole Lavallée, déclare la séance ouverte.
Il est 20 h 33.

37-CE-2015-2016

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par M. Serge Mainville :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

Initiales de la
présidente

Initiales de la
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 FÉVRIER 2016

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal :
 - 3.1 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 janvier 2016
4. Période de questions orales du public
5. Affaires de la Direction générale
6. Affaires du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
7. Affaires du Service des ressources éducatives
8. Affaires du Service des ressources humaines
9. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire
10. Affaires du Service des ressources financières
11. Affaires du Service des ressources matérielles
12. Affaires du Service des technologies de l'information
 - 12.1 Octroi de contrat – solution de sauvegarde
13. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
14. Autres points
15. Période de questions orales du public
16. Parole aux commissaires
17. Ajournement ou clôture de la séance

38-CE-2015-2016

EXEMPTION DE LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26 JANVIER 2016

IL EST PROPOSÉ par Mme Denise Girard que le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 janvier 2016 soit adopté avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Aucune personne n'a pris la parole.

39-CE-2015-2016

OCTROI DE CONTRAT – SOLUTION DE SAUVEGARDE

CONSIDÉRANT que la solution de sauvegarde actuellement en place à la Commission scolaire est composée d'équipements devant être remplacés, car ils sont en fin de vie utile;

CONSIDÉRANT que la solution recherchée est arrimée au plan de relève de la Commission scolaire pour une meilleure efficacité d'accès aux données;

Initiales de la
présidente

Initiales de la
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 FÉVRIER 2016

CONSIDÉRANT que le Service des ressources matérielles, en collaboration avec le Service des technologies de l'information, a procédé à une démarche d'appel d'offres public afin d'établir un contrat à commandes pour l'acquisition d'un système de sauvegarde;

CONSIDÉRANT que seize (16) fournisseurs se sont procuré le cahier de charges;

CONSIDÉRANT que cinq (5) fournisseurs ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des technologies de l'information et du Service des ressources matérielles à la suite de l'analyse des soumissions reçues;

IL EST PROPOSÉ par M. Michel Gervais :

1° **QUE** le contrat relatif à l'acquisition d'un système de sauvegarde, pour un montant de 120 522,00 \$ avant taxes, soit accordé à « C.P.U. Design inc. »;

2° **QUE** la direction du Service des technologies de l'information soit autorisée à signer le contrat et à intervenir dans ce dossier pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

AUTRES POINTS

Aucun autre point n'est traité.

PÉRIODES DE QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Aucune personne n'a pris la parole.

PAROLE AUX COMMISSAIRES

Aucun commissaire n'a pris la parole.

AJOURNEMENT OU CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 20 h 35.

Présidente

Secrétaire générale